

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 26 février 1903, M. le docteur Joseph-Ernest Vivant est nommé Délégué de la Principauté au Congrès international d'Hygiène et de Démographie, qui se tiendra à Bruxelles, du 2 au 8 septembre 1903.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

Sous la présidence de S. A. S. le Prince Albert a été inauguré, mercredi dernier, l'Institut International de la Paix. Le local de cet Institut est la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu, aménagée simplement, mais très confortablement en vue de sa nouvelle affectation.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M. le comte Gastaldi assistaient à la séance, à laquelle étaient présents M^{me} la baronne de Suttner, M. Gaston Moch, M. le chanoine Pichot, M. Gustave Saige, M. le comte de Maleville, M. de Monicault et M. Izard.

Dans la tribune latérale, avaient pris place M^{me} Jean de Bloch, la veuve de l'illustre économiste, sa fille M^{me} de Weyssenhof, et M^{me} Gaston Moch.

A l'ouverture de la séance, M. Gaston Moch a prononcé le discours suivant :

Monseigneur,

C'est pour moi un honneur insigne, et un bonheur plus grand encore, que d'avoir mission de remercier Votre Altesse pour la nouvelle fondation que l'humanité souffrante et pensante doit à Sa sollicitude éclairée.

Ce serait peu de chose, si je n'avais à exprimer que ma joie de voir accompli un rêve longtemps caressé, mais qui, plus modeste que la réalité qui nous est donnée aujourd'hui, ne tendait à constituer qu'un « Musée-Bibliothèque de la Paix », au moyen de la partie de notre exposition de 1900 que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir préserver de la dispersion.

Mais ce n'est pas seulement en mon nom personnel que je parle; et ce n'est pas seulement au nom des premiers membres que Votre Altesse a désignés pour faire partie de cette Compagnie; c'est, en ma qualité de membre du Bureau international de la Paix, au nom du Parti Pacifique international, organisé dans tous les pays civilisés en plus d'un demi-millier de Sociétés, dont ce Bureau est l'émanation et l'organe central. De toutes parts, dans les rangs de nos compagnons de lutte, un cri d'allégresse a salué l'annonce de cette fondation. J'en ai perçu l'écho dans mainte lettre, reçue au cours du travail d'organisation. Et c'est, en dernier lieu, en vertu d'un mandat exprès du Bureau de Berne, que j'adresse à Votre Altesse l'hommage de reconnaissance de tous ceux qui s'efforcent de diriger vers un avenir meilleur l'humanité encore divisée et prête à s'entre-déchirer.

Votre intention, Monseigneur, ne pouvait manquer d'être ainsi comprise et appréciée.

Tous ceux, en effet, qui travaillent à répandre l'idée pacifique ont eu l'occasion de constater combien il est malaisé de se procurer des documents précis et dignes de foi; ils ont dû, ou bien se livrer à de longues recherches, puis à une critique difficile des documents ainsi péniblement recueillis, ou bien se contenter de renseignements de seconde main et sans garantie d'authenticité.

Vous avez compris, Monseigneur, qu'il y avait une lacune grave dans l'organisation de notre lutte contre la guerre et l'esprit de violence; que cette lutte, aujourd'hui, devait être portée sur le terrain scientifique; que, pour cela, il nous fallait des armes nouvelles; et que, puisque la science moderne trouve une de ses réalisations les plus saisissantes dans la fabrication d'engins de guerre terribles et ruineux, il fallait, vis-à-vis des arsenaux consacrés à la mécanique et à la chimie destructrices, élever un Temple à la science pacifique et productrice. Et ces armes et ce Temple, Vous nous les avez aussitôt généreusement donnés.

Ce n'est pas sans intention que j'ai prononcé ce mot de temple. En mainte capitale, il existe des églises que, par une amère ironie, des conquérants ont décorées de trophées guerriers. Ici, à Monaco, où le sang a si souvent coulé, mais où la belle paix féconde règne incontestée depuis plus longtemps qu'en aucun autre point du globe, une bataille pacifique a été livrée l'an dernier: les Sociétés de la Paix se sont réunies à Votre appel, pour combattre les préjugés ataviques, fomentateurs de haines détestables. Et, de cette bataille, nous avons conservé des trophées, bien différents de ceux des conquérants: des drapeaux que nulle balle n'a lacérés, des drapeaux que n'ont souillés ni sang ni larmes, des drapeaux fraternels qui symbolisent à la fois la diversité nécessaire des nations, leur autonomie inviolable, et leur solidarité naturelle. Ces drapeaux, nous les avons suspendus à la voûte de notre temple, en souvenir du XI^e Congrès Universel de la Paix.

Rien ne nous a paru pouvoir mieux encadrer le beau portrait dont Vous avez fait don à l'Institut, et où Vous avez tenu à être représenté non en costume d'apparat, mais — comme pour Vous rapprocher quelque peu de nous — en simple tenue de marin, de travailleur épris de vérité, qui se prépare à enrichir de quelque nouvelle découverte la science de l'Océan et de la Vie.

Monseigneur, les membres de l'Institut international de la Paix feront en sorte que Votre dernière création, répondant aux espérances qu'elle a fait naître en tous pays, acquière un renom comparable à celui de ses devancières; ils voudront, en un mot, qu'elle soit digne de son illustre fondateur.

S. A. S. le Prince Albert a répondu à ce discours par l'éloquente improvisation suivante :

« Vous avez dépeint, dit Son Altesse Sérénissime, mon intention mieux que je ne l'aurais fait moi-même; vous avez exposé mes vues en fondant cet Institut; vous avez d'ailleurs présidé à son organisation; vous m'en avez en quelque mesure inspiré l'idée; je vous adresse toutes mes félicitations.

« En voyant les collaborateurs qui nous entourent et, en particulier, la baronne de Suttner, à

l'intelligence d'élite et au grand dévouement de laquelle je rends hommage, je crois pouvoir leur affirmer que le succès de cette création est assuré, et, en tous cas, je leur exprime dès à présent mes remerciements pour leur précieux concours.

« Il était naturel et absolument logique pour moi de fonder cet Institut. J'ai travaillé pendant toute mon existence pour la Science. Et après avoir créé un Musée Anthropologique pour l'étude des origines de l'homme, après avoir créé un Musée Océanographique où il s'agit aussi d'études sur la vie dans les mers, musée auquel les savants de toutes les nations collaborent et de l'avenir duquel on ne peut douter; après avoir encouragé un centre d'études historiques où les travaux de M. Saige apportent aussi leur rayon de gloire sur notre petit coin de terre; il était, dis-je, absolument logique de créer cet Institut, dont le travail aura pour but de répandre de plus en plus l'idée de la Paix et de faire planer cette idée sur l'Univers entier.

« Nous sommes petits, et commençons dans un petit local, mais vos travaux n'en donneront pas moins un essor vigoureux à cette noble entreprise. »

Après les applaudissements unanimes qui accueillent ces mots, M^{me} la baronne de Suttner demande la parole, qui lui est accordée aussitôt, et prononce une allocution émouvante. En termes élevés, et après avoir exprimé sa profonde gratitude à Son Altesse Sérénissime, elle se félicite de la fondation du nouvel Institut. Evoquant ensuite la mémoire du regretté Jean de Bloch, dont la veuve et la fille assistent à cette séance d'inauguration, et rappelant le deuil cruel qui vient de l'atteindre elle-même, la baronne de Suttner montre combien l'œuvre des pacifiques est méritoire: « Nous voyons trop, dit-elle, tout ce que la Mort a d'affreux quand elle nous enlève ceux qui nous sont chers, pour ne pas nous élever avec énergie contre ceux qui ont la folie de courir après elle. » L'Institut international de Monaco aidera lentement mais sûrement à l'évolution sociale tendant à la paix universelle. Pour cela, il devra s'attacher à éclairer les masses par une constante propagande, car c'est l'ignorance qui entrave la marche en avant du mouvement pacifique. C'est contre cette ignorance qu'il faut amonceler des matériaux, et c'est ce qu'on fera dans cet Institut, dont la baronne de Suttner remercie le noble fondateur.

M. Gaston Moch donne ensuite lecture de diverses adresses et télégrammes qu'il a reçus, notamment de MM. Frédéric Passy, Elie Ducommun et Fried, ainsi que de la Société hongroise de la Paix et du Bureau international de la Paix. Il continue en rappelant les conditions dans lesquelles est créé l'Institut. Sur les dix membres que le Prince pouvait désigner, sept seulement ont été nommés par Lui. En voici la liste par ordre alphabétique :

M. Edmond IZARD, ancien officier d'artillerie, directeur du Service forcier de la Principauté.

M. Henri DE MALEVILLE, conseiller d'Etat, secrétaire général du Gouvernement.

M. Gaston MOCH, ancien capitaine d'artillerie, membre du Bureau international de la Paix, conseiller privé et chef de Cabinet de S. A. S. le Prince.

M. Charles DE MONICAULT, docteur en droit, conseiller d'Etat, avocat général au Tribunal Supérieur.

M. l'Abbé Jean PICHOT, chanoine honoraire.

M. Jules RICHARD, docteur ès-sciences, directeur du Musée Océanographique.

M. Gustave SAIGE, archiviste paléographe, correspondant de l'Institut de France, conseiller d'Etat, conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais.

Trois membres monégasques ou habitant la Principauté pourront donc être ultérieurement nommés, et le Prince en laisse le choix à leurs collègues, qui auront à examiner les titres des candidats. Il s'agit maintenant d'élire un certain nombre de membres étrangers sur les quarante-cinq prévus au maximum par les Statuts.

M. Moch donne lecture de la liste suivante de vingt-sept noms de personnalités célèbres dans le monde des congressistes de la Paix, liste qui a été arrêtée avec l'approbation de Son Altesse Sérénissime et avec l'adhésion pressentie de tous ceux qui y sont portés :

Emile ARNAUD, notaire, membre du Bureau international de la Paix, à Luzarches.

ASSER, Conseiller d'Etat, vice-président et ancien président de l'Institut de droit international, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, à La Haye.

Fredrik BAJER, ancien officier de cavalerie, ancien député, membre du Conseil interparlementaire, président du Bureau international de la Paix, à Copenhague.

Ludwig von BAR, Docteur en droit, conseiller intime de justice, professeur à l'Université de Goettingen, membre de l'Institut de droit international, docteur honoraire des Universités de Bologne et de Cambridge, ancien député au Reichstag, membre du Conseil interparlementaire, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, — à Goettingen.

Le chevalier DESCAMPS, Sénateur, professeur à l'Université de Louvain, membre du Conseil interparlementaire, membre de la Cour permanente d'Arbitrage de La Haye, — à Louvain.

Elie DUCOMMUN, Secrétaire honoraire du Bureau international de la Paix, — à Berne.

Alfred Hermann FRIED, Homme de lettres, — à Berlin.

Patrick GEDDES, Professeur à l'Université de Saint Andrews (Ecosse), — à Edimbourg.

Louis GUÉBIN, Inspecteur Général du dessin des écoles de la Ville, — à Paris

Auguste HOUZEAU DE LEHAIE, Sénateur, professeur, membre du Conseil interparlementaire, — à Mons.

François KEMÉNY, Directeur de collège, membre du Bureau International de la Paix, — à Budapest.

Christian L. LANGE, Docteur ès-lettres, secrétaire du Comité Nobel du Parlement norvégien, — à Christiania.

John MACLONELL, Professeur à l'University Collège, conseiller à la Cour suprême, membre de l'Institut de droit international, — à Londres.

G. MASSON, Président du Tribunal cantonal, — à Lausanne.

Ernest-Théodore MONETA, Homme de lettres, membre du Bureau international de la Paix, — à Milan.

Jacques NOVICOW, Membre et ancien président de l'Institut international de Sociologie, membre du Bureau international de la Paix, — à Odessa.

Frédéric PASSY, Membre de l'Institut de France, ancien député, membre du Bureau international de la Paix, — à Neuilly-sur-Seine.

George Herbert PERRIS, Membre de la Société royale de Statistique, — à Londres.

Auguste PIERANTONI, Sénateur, docteur en droit, professeur aux Universités de Modène et d'Oxford, membre et ancien président de l'Institut de droit international, membre des Académies de Bassano, de Carrare et de Philadelphie, correspondant de l'Académie de Législation et de Jurisprudence de Madrid et de la Société de Législation comparée de Paris, membre du Conseil interparlementaire, — à Rome.

Emmanuel PORUMBARU, Ancien ministre, vice-président de la Chambre des députés, professeur de Droit

international à l'Ecole libre des Sciences politiques, membres du Conseil interparlementaire, — à Bucarest.

Arthur RAFFALOVICH, Conseiller d'Etat actuel, agent du Ministère des Finances de Russie, correspondant de l'Institut de France, secrétaire général adjoint de la Conférence de la Paix (La Haye 1899), — à Paris.

Michel REVON, Docteur ès-lettres, docteur en droit, ancien professeur à l'Université de Tokyo, ancien conseiller légiste du Gouvernement japonais aux ministères de la Justice et des Affaires étrangères, chargé de cours à la Sorbonne, — à Paris.

Charles RICHET, Professeur à l'Université de Paris, membre de l'Académie de médecine, — à Paris.

Rogalla von BIEBERSTEIN; Ancien lieutenant-colonel de la garde royale prussienne, publiciste, — à Breslau.

Th. RUYSSSEN, Agrégé de philosophie, professeur au lycée de Bordeaux.

M^{me} la baronne de SUTNER, Vice-présidente du Bureau international de la Paix, — au château de Harmanndorf (Autriche).

W. VAN DER VLUGT, Député, professeur à l'Université de Leyde.

Edvard WAWRINSKY, Ancien capitaine d'artillerie, député, membre du Conseil interparlementaire, membre du Bureau international de la Paix, à Stockholm.

A l'unanimité et par acclamation, les hautes personnalités étrangères précitées sont proclamées membres de l'Institut international de la Paix, qui aura plus tard à élire les membres manquants pour atteindre le chiffre maximum de 45 étrangers prévus aux statuts.

M. Gaston Moch présente ensuite un aperçu des premiers travaux dont on aura à s'occuper aux séances ultérieures : publication d'une *Bibliographie de la Paix*, dont les éléments ont été déjà réunis par l'éminent sénateur belge Lafontaine ; rédaction et impression de brochures de propagande et de statistique ; création d'un Annuaire de la Vie internationale ; décision à prendre au sujet de l'admission du public dans la salle de l'Institut, où sont déjà réunis des tableaux, gravures, graphiques et documents divers de propagande dont la collection ne saurait tarder à s'accroître rapidement.

Et comme un membre de l'Institut demande si la salle ne sera pas trop étroite : « Remplissez vite votre local pour montrer la nécessité d'en avoir un plus grand ! » répond avec à propos Son Altesse Sérénissime, en levant cette première séance pleine de belles espérances pour les destinées du nouvel Institut.

On a appris avec une douloureuse surprise et de profonds regrets la mort de M. le vice-amiral Roustan, frère de M^{me} Olivier Ritt et beau-frère de S. Exc. le Gouverneur Général.

Le très distingué officier général a succombé à Paris, samedi matin, rue Washington, n° 10, chez son frère M. l'Ambassadeur Roustan, où il avait été transporté depuis quelques semaines. On sait que le vice-amiral Roustan avait été nommé en dernier lieu préfet maritime, commandant en chef l'arrondissement de Brest. C'est dans cette ville où il a contracté la bronchite aiguë qui l'a abattu en pleine activité de service.

Le vice-amiral Albert Roustan était né en 1843, et sa carrière a été des plus brillantes et des mieux remplies. Il avait avant l'âge de vingt ans reçu la croix de la Légion d'honneur pour action d'éclat au siège de Puebla, et, depuis lors, chacun de ses grades avait été conquis dans les nombreuses campagnes maritimes ou expéditions militaires auxquelles il a pris part. Parmi les hautes fonctions qu'il fut appelé à remplir en ces dernières années, rappelons son commandement d'une des divisions de l'escadre de la Méditerranée, ses deux nominations en qualité d'Attaché à LL. MM. II. l'Empereur et l'Impératrice de Russie lors de leurs voyages en France, enfin son commandement en chef de l'escadre de la Baltique chargée

d'escorter M. le Président de la République en Russie. Le regretté amiral était commandeur de la Légion d'honneur et Grand-Croix de plusieurs Ordres étrangers.

Sa mort, qui plonge dans la douleur tous les membres de sa famille, a été vivement ressentie par la Marine française dont il était un des plus remarquables et des plus estimés officiers généraux.

Dans la Principauté, on a unanimement pris part au deuil cruel qui frappe Son Excellence et M^{me} Olivier Ritt.

A l'occasion du centenaire de Berlioz, sera inauguré, samedi après-midi, dans la Principauté, un monument élevé à la mémoire de l'illustre compositeur français, monument qui est placé au centre de l'exèdre de la grande terrasse du Casino de Monte Carlo et qui est dû à la collaboration de MM. Bernstamm et Paul Roussel.

S. A. S. le Prince Albert présidera cette solennité artistique, à laquelle assisteront des délégations de l'Institut de France, de la famille de Berlioz et des autorités de sa ville natale.

Les abords du nouveau monument et la façade du théâtre seront magnifiquement pavés et, le soir, très brillamment illuminés.

Cette journée sera dignement complétée par la première représentation de la *Damnation de Faust* avec une interprétation d'élite, en tête de laquelle sont inscrits les noms de M^{lle} Emma Calvé, de Tamagno et de Renaud.

Le lendemain, dimanche soir, une réception aura lieu au Palais de Son Altesse Sérénissime.

Un accident de tramway électrique, qui a occasionné une très vive émotion, s'est produit, vendredi après-midi, au boulevard du Nord. Si les dégâts matériels ont été importants, il n'y a pas eu fort heureusement mort d'homme, et la seule victime qui ait été assez sérieusement blessée est actuellement dans un état aussi satisfaisant que possible.

La voiture de tramway électrique, qui depuis quelques jours faisait le service entre la place de la Fontaine Saint-Michel (territoire monégasque) et le Riviera-Palace (territoire de la commune de la Turbie), venait de monter et était près d'atteindre la plateforme de l'hôtel, lorsque par suite soit d'un déraillement, soit de tout autre cause qu'aura à déterminer l'enquête, un arrêt brusque se produisit suivi d'un mouvement de descente en arrière qui alla en s'accroissant. Le wattman se précipita aussitôt, dit-il, vers le disjoncteur, mais une secousse le projeta hors de sa voiture sur le sol où il se fit quelques égratignures légères. L'employé-receveur, voyant cela, sauta aussitôt à terre où il tomba sain et sauf. Il restait cinq voyageurs dans la voiture qui, continuant sa marche à reculons, arriva au bas de la côte où, sortant complètement des rails, elle vint heurter violemment le pilier de l'entrée de la gare de la Turbie, puis, traverser à angle droit le boulevard du Nord, et enfin s'arrêter sur la terrasse du magasin d'antiquités et objets d'art de M. Hellendal (villa Iris) dont elle brisa la balustrade en pierres.

La voiture de place n° 164 conduite par le cocher Vezzali Sante, qui allait à vide prendre sa place à la file des voitures de la station voisine, fut prise en écharpe par le tramway emballé au moment où il traversait le boulevard du Nord, et l'arrière-train en fut littéralement broyé. Le cocher, projeté en avant sur la chaussée, fut relevé avec une légère blessure à la tête et de graves contusions au côté gauche. Quant aux personnes qui se trouvaient dans le tramway, elles en sortirent heureusement saines et sauvées ; seule, une dame, dont une main saignait par suite de coupures occasionnées par des éclats de verre, fut conduite à la pharmacie Plissonnier d'où, après pansement, elle regagna son domicile.

Une foule considérable ne tardait pas à accourir et un service d'ordre dût être organisé pour per-

mettre aux autorités de procéder aux constatations légales. En outre du dommage subi par le tramway et de la voiture de place brisée, des dégâts importants ont été faits au magasin Hellendal, dont la devanture centrale a volé en éclats avec les objets d'art, placés en étalage.

Le Parquet a ouvert une enquête sur ce regrettable événement, et M. Vaesen, directeur de la Compagnie d'Electricité de Monaco, a été commis en qualité d'expert pour fournir un rapport sur les causes et les responsabilités de l'accident.

Les grandes auditions données par l'orchestre du Casino de Monte Carlo attirent, chaque jeudi et chaque dimanche après-midi, une foule toujours aussi grande d'amateurs de belle et bonne musique.

Au dernier Concert Classique, on a particulièrement applaudi la délicieuse ouverture d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, la *Symphonie en mi bémol* de Mozart, et le magnifique poème symphonique *Phaéton*, de M. Saint-Saëns.

Quant au Concert Moderne de dimanche, il nous offrit, en plus de diverses pages célèbres d'orchestre, le double attrait du concours de deux talentueuses artistes : M^{me} Adiny, de l'Opéra, qui chanta superbement, avec sa belle voix de soprano, un morceau de Berlioz et des fragments importants de *Tristan et Yseult* de Wagner; puis, M^{lle} Katarine Goodson, une jeune pianiste américaine, qui ravit son auditoire de dilettanti par le brio et la finesse qu'elle apporta dans l'interprétation du *Concerto en mi bémol* de Liszt et une *Polonaise* de Chopin. L'orchestre dirigé par son habile chef, M. Léon Jehin, fut comme d'habitude aussi apprécié qu'applaudi, au cours de ces deux excellentes séances musicales.

La coquette petite salle de théâtre du Palais des Beaux-Arts continue à jouir d'une vogue méritée par les charmantes matinées qui y sont données quatre fois par semaine. Ces jours derniers, on y a applaudi d'abord deux exquises représentations de *l'Infidèle*, véritable petit bijou poétique de M. de Porto-Riche, qui fut interprété à merveille par M^{lle} Margel, MM. Kemm et Berteaux. Puis, vendredi et samedi, ce fut au tour de Polin, le célèbre comique parisien, à faire salle comble au Palais des Beaux-Arts : toujours extraordinaire de fantaisie, en ses réjouissantes chansons militaires, le joyeux artiste fut chaleureusement acclamé. Il était accompagné d'une petite troupe dramatique, qui a fort bien joué deux jolies pièces en un acte : *l'Ordonnance du Colo* et *Pierrot financier*, auxquelles le public a fait le meilleur accueil.

Le Tournoi international d'Echecs de Monte Carlo se poursuit avec un intérêt grandissant pour tous les amateurs de ce sport essentiellement intellectuel. Dans la journée de vendredi a été terminée la première partie du tournoi, tous les concurrents ayant joué, entre eux, une partie. Aux termes du règlement, ils doivent se mesurer une seconde fois, et ce n'est qu'à la fin de cette nouvelle série de parties que l'addition des points permettra le classement définitif des champions et l'attribution des prix. Voici quelle était, samedi soir, la situation respective des concurrents :

- 10 points — Pillsbury.
- 9 p. 1/2 — Dr Tarrasch, Teichmann, Schlechter et Marco.
- 9 points — Maroczy.
- 8 » — Mieses.
- 6 p. 1/2 — Marshall.
- 6 points — Wolf.
- 5 p. 1/2 — Tzubenhaus et Mason.
- 5 points — Albin.
- 4 p. 1/2 — Reggio.
- 0 points — Col. Moreau.

Le Tribunal Supérieur, dans ses audiences des 23, 26 et 27 février, a prononcé les condamnations ci-après :

Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

Gotteland Joseph, né à Saint-Baldoph (Savoie) le 3 novembre 1873, mécanicien, demeurant à Monaco, 100 francs d'amende.

Delbruck Georges, né à Divonne (Ain) le 2 août 1856, rentier, demeurant à Nice, 50 fr. d'amende.

Croix Henri, né à Gilly (Suisse), le 24 mars 1876, mécanicien à Monaco, 200 fr. d'amende (déclaré son patron civilement responsable).

Daniel Victor-Alfred, né à Nice le 2 janvier 1884, chauffeur-mécanicien, demeurant à Nice, 25 fr. d'amende (déclaré son patron civilement responsable).

Barthélemy Ernest, né à Paris le 19 mai 1867, mécanicien, demeurant à Cannes, 100 francs d'amende (déclaré son patron civilement responsable).

Pour délits divers :

Lapierre Louis-Henri, né à Paris le 20 septembre 1879, pêcheur, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 fr. d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Labaume Emile-Joseph, né à Saint-André-de-Valborgne (Gard) le 7 septembre 1885, coiffeur, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 fr. d'amende, même délit.

Moineau Jean, né à Bordeaux le 18 janvier 1883, ferblantier, sans domicile fixe, même peine, même délit.

Le Vaillant René-Marie, né à Brest (Finistère) le 19 novembre 1846, journalier, sans domicile fixe, un mois et un jour de prison, et 32 francs d'amende, même délit (récidive).

Aubanel Jean-Louis, né à Cannes le 18 décembre 1857, hôtelier à Monaco, 16 fr. d'amende (par défaut), pour introduction de viande en fraude.

Villard Marguerite, épouse Jonquier, née à Pertuis (Vaucluse) le 2 août 1876, vendeuse en librairie à Monaco, 16 fr. d'amende (déclaré son patron civilement responsable), pour vente de journaux sans autorisation.

Girerd Marie-Antoinette, femme Bagnier, dite Némoz, née à Lyon le 9 novembre 1852, — et Berp Hélène-Louise, née à Castres (Tarn) le 23 avril 1880, l'une et l'autre sans profession ni domicile; la première, trois mois de prison, la seconde, un mois de prison, pour vol simple.

Derrevaux Georges, né à Paris le 6 janvier 1878, maçon, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 fr. d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Piantanelli Jean-Baptiste, né à Marseille le 18 juin 1883, typographe, sans domicile fixe, même peine, même délit.

Jeudi 5 mars 1903, à 2 heures et demie

16^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN
avec le concours de Madame ADINY, de l'Opéra

Le Retour au Pays, ouverture..... Mendelssohn
Symphonie en ut majeur..... Beethoven.

Œuvres de Richard Wagner

Prélude de *Lohengrin*.
Prière d'Elisabeth du *Tannhäuser*.
Madame ADINY.
Siegfried-Ydill.
Tristan et Yseult.
A. Prélude — B. Mort d'Yseult.
Madame ADINY.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 11 mars. — **Challenge-Cup** (distance fixe). — 2^e épreuve.

Vendredi 13 mars. — *Prix de la Turbie* (handicap). — 1,000 francs.

Lundi 16 mars. — **Grand Prix du Littoral** (handicap). — **10,000 francs et une Médaille d'or.**

Mercredi 18 mars. — **Challenge-Cub** (distance fixe). — 3^e épreuve..

Vendredi 20 mars. — *Prix de Laghet* (handicap). — 1,000 francs.

Lundi 23 mars. — *Prix du Cap Martin* (handicap). — 1,000 francs.

Mercredi 25 mars. — *Prix du Cap St-Jean*. — 1,000 fr.

Vendredi 27 mars. — *Prix des Roses* (handicap). — 1,000 francs.

Lundi 30 mars. — *Prix des Résédas* (handicap) — 1,000 francs.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

Sous le haut patronage de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

HÉRODIADÉ, opéra en 4 actes et 6 tableaux de MM. MILLIET et GRÉMOND, musique de M. Massenet. — Distribution : Jean, M. TAMAGNO; Hérode, M. RENAUD; Phanuel, M. FOURNETS; Vitellius, M. VALLIER; le Grand Prêtre, M. BORIE; Salomé, M^{lle} EMMA CALVÉ; Hérodiade, M^{me} ADINY; une Babylonienne, M^{lle} BILLA. — Ballet dansé par M^{lles} DETHUL, de BIASI, GRASSI, MORETTA, réglé par M^{me} Adolina GEDDA.

La scène de Monte Carlo, déjà si riche en belles traditions artistiques, vient de se surpasser avec un spectacle tellement beau, tellement attrayant, que ceux-là mêmes qui s'attendaient à une féerie digne de cette scène ont dû manifester leur plus grand enthousiasme devant un ensemble tel de superbes décors, de luxueux costumes, et en écoutant *Hérodiade*.

Dire que le succès de cette œuvre magistrale et séduisante s'affirme à chaque représentation, c'est rappeler son chemin glorieux, depuis sa création : ici, il suffit de l'opéra de Massenet sur l'affiche pour que le théâtre regorge de monde. Et il n'est pas étonnant qu'un tel engouement du public soit largement justifié par le mérite d'une partition délicieuse qui émane d'un art pur, essentiellement personnel, et, de plus, par une interprétation de tout premier ordre.

Le poème de *Hérodiade* est l'œuvre d'un littérateur des plus distingués, M. Paul Milliet, qui est l'auteur également du « libretto » de *Werther*, et d'un grand nombre d'ouvrages lyriques où éclatent sa parfaite entente des nécessités théâtrales et sa probité de poète. Nous avons donc eu le rare plaisir, dont bien des chefs-d'œuvre musicaux nous privent, d'assister à une vraie pièce, de sujet intéressant par lui-même, et construite par un auteur dramatique très expert, en même temps qu'écrite par un poète habile.

L'action se pose nettement, dès la seconde scène du premier tableau : après une querelle qui éclate sur la terrasse précédant le palais d'Hérode, entre des juifs de Jérusalem et des marchands venus d'Ophir et de Sion, querelle calmée par les paroles du sage Phanuel, — un vieillard chaldéen qui, depuis qu'il a entendu le prophète Jean-Baptiste, rêve de paix et de bonne volonté entre les hommes — Salomé sort soudain du palais. Elle a entendu, elle aussi, les phrases amoureuses du prophète, et elle y a compris un amour moins mystique. Elle aime Jean-Baptiste, surtout parce que, enfant abandonnée par sa mère, elle a entendu l'Apôtre lui parler avec douceur, alors que d'autres hommes, le roi Hérode lui-même, la traitent plutôt en courtisane. Elle fuit loin du palais et loin d'Hérode, ne rêvant plus qu'à Jean. Hérode, bouleversé d'amour pour Salomé, repousse ses autres concubines; et son épouse elle-même, la reine Hérodiade, ne parvient pas à attirer son attention lorsqu'elle lui demande justice contre les invectives du prophète Jean, qui vient, là, tout près, de la traiter de Jézabel. Elle a beau rappeler à Hérode que, pour lui, elle a tout abandonné, même sa fille, qu'elle n'a jamais retrouvée, Hérode lui refuse la mort de Jean. A ce moment, le prophète surgit devant Hérode et Hérodiade, leur reproche leurs péchés et leurs crimes avec une telle véhémence que la reine, outragée, sans pouvoir se venger, se retire au palais, où Hérode la suit, terrifié par la voix flagellante du prophète.

Salomé rejoint Jean-Baptiste, lui avoue ingénument son amour, et l'apôtre, tout à sa mission de précurseur, lui prêche le renoncement aux bonheurs de ce monde. Ce premier tableau présente, en relief, tous les personnages, avec tous leurs conflits, et pose une situation générale, très nette, et que sa netteté même rend des plus captivantes pour les diverses péripéties qui vont se dérouler.

Nous ne suivrons pas, scène par scène, cette action, quel que soit l'intérêt d'une analyse totale : la place nous est mesurée. Bornons-nous à indiquer

la ligne générale de cette action véritablement imaginée et conduite avec un art bien digne d'inspirer le grand musicien qui, sur cette trame, a brodé son chef-d'œuvre.

Donc, Hérode, qui aime follement Salomé, déplore amèrement sa fuite, et demande en vain à l'ivresse et aux philtres de lui rendre cette femme qui n'existe plus pour lui qu'à l'état de vision fugitive. Les soucis de la politique détournent un moment son esprit de ce rêve obsédant; Hérode, voyant les légions imposer le despotisme romain à la Judée, songe à susciter à Rome un ennemi redoutable: Jean, que la foule suit, qui de sa parole peut soulever le peuple hébreu, et peut-être abolir le joug romain. Mais la reine Hérodiade, qui ne songe qu'à se venger de Jean, aide, elle-même, à l'entrée du proconsul Vitellius dans Jérusalem, et c'est à lui, triomphateur, qu'elle s'adresse, pour assurer sa vengeance contre le prophète qui l'a outragée. Vitellius fait donc arrêter Jean-Baptiste qui, en attendant son jugement, est jeté dans le souterrain du temple.

Salomé, de plus en plus éprise de l'apôtre, se glisse dans le temple, et pleure la nuit entière devant la porte qui emprisonne son bien-aimé. Hérode l'y trouve, et lui offre tout ce qu'un roi peut offrir de grandeurs, de richesses, à une femme désirée avec frénésie. Salomé lui répond fièrement qu'elle en aime un autre. Cet autre, Hérode jure de le tuer. Le proconsul Vitellius interroge Jean, qui, devant son juge et devant le peuple, prophétise que la liberté va naître sur terre, et que, de ce temple, il ne restera pas pierre sur pierre. Ces paroles, séditeuses et sacrilèges, lui valent la condamnation. Mais Hérode, pour soulever la Judée contre Rome, va peut-être sauver le prophète, quand il découvre que c'est l'homme que Salomé chérit. Pris de haine jalouse, il les voue tous deux au bourreau. La vengeance d'Hérodiade sera donc exécutée par Hérode. Mais Salomé est sa fille!... Salomé l'ignore. Mais Hérodiade, qui le sait, ne permettra pas que Salomé meure: Jean ira seul au supplice.

Les Romains fêtent leur entrée à Jérusalem par une orgie, au milieu de laquelle Salomé vient, en vain, supplier Hérode, puis Hérodiade de la faire mourir avec celui qu'elle aime. C'est trop tard: au moment où la farouche Hérodiade va se laisser émuouvoir par les larmes de Salomé, le bourreau paraît, tenant à la main la tête sanglante de l'apôtre. Salomé, folle de désespoir, arrache des mains d'un soldat un glaive, et se précipite sur Hérodiade. La reine, alors, prise de terreur, crie grâce et confesse devant tous le secret de la naissance de Salomé: c'est l'enfant de ses entrailles, la fille qu'elle a abandonnée pour épouser Hérode. Salomé maudit sa mère, tourne le glaive contre elle-même, se coupe la gorge et tombe morte au pied d'Hérodiade épouvantée.

Peu d'opéras contiennent d'aussi fortes et d'aussi belles situations, se déduisant avec autant de logique et autant de puissance.

M. Massenet, qui est, en même temps qu'un très grand musicien, un homme de théâtre incomparable, n'a pas manqué d'écrire, sur ce thème fécond, une de ses plus belles partitions, toute vivante d'humanité, toute vibrante d'émotion et d'une ampleur scénique vraiment grandiose. Son génie musical s'est ajouté au talent du poète: et il en résulte un chef-d'œuvre lyrique qui est, sans contredit, une des plus lumineuses gloires de l'école française.

Ceci constaté, hâtons-nous de proclamer que, jamais, nous n'avons assisté à une représentation d'*Hérodiade* sans être tout de suite enveloppé par le charme puissant et la poésie mystique qui se dégage de cette merveilleuse action musicale, profondément captivante. Nous ne pouvons malheureusement pas ici, faute de place, pousser notre compte rendu jusqu'à l'analyse étudiée. Enumérerons-nous les pages essentielles de cette magnifique partition? Quels morceaux, quels passages préférer d'une musique qui est, entièrement, de toute beauté? Faudrait-il vous citer les grandes phrases de passion du Tétrarque, l'exaltation amoureuse de Salomé, la foi mystique, et la chaste tendresse de Jean, se développant toujours plus passionnées, plus vibrantes, plus fulgurantes dans l'expression musicale? D'acte en acte, de scène en scène, il semble toujours que l'orchestre, extrêmement expressif et coloré, touche à son apogée, et toujours cela grandit et monte jusqu'aux plus hauts sommets de l'art.

Alors, puisque l'œuvre est connue, parlons de l'interprétation.

M^{lle} Calvé a fait du rôle de Salomé une composition de tout point merveilleuse. Ce qualificatif, c'est un écho qui nous est resté dans l'oreille, tant il a été répété tout le long de cette belle et triomphale soirée! M^{lle} Calvé est, en effet, une merveilleuse artiste, la meilleure, la plus émouvante Salomé et la plus idéale tragédienne lyrique qu'on puisse rêver. Elle s'impose au public par sa voix délicieusement timbrée, par sa grâce, son charme et ses qualités d'actrice.

M^{lle} Calvé a remporté un triomphe véritable. Après l'air du premier acte: *Il est doux, il est bon*, qu'elle a dit avec une intense passion, tous les applaudissements de l'auditoire sont allés à elle; puis on l'a acclamée dans la phrase toute caressante qui précède le duo: *Te dire que je t'aime*. Dans la scène finale, son émotion communicative a soulevé l'enthousiasme. Elle a joué, elle a vécu cette grande scène du quatrième acte avec une douleur, une ardeur véhémentes, affolantes.

M. Tamagno représentait le prophète Jean. Le célèbre ténor italien, dont les victoires artistiques ne sont plus à compter, a vaillamment chanté ce rôle, et il l'a joué avec sa grande autorité scénique. L'allure majestueuse et calme de ses gestes, — oh! combien autres que les attitudes d'Otello! — sa voix toujours vibrante lui ont valu, notamment dans la scène et le duo du quatrième acte avec Salomé, de longues ovations.

M^{me} Deschamps-Jehin étant souffrante, c'est M^{me} Adiny qui a chanté le rôle d'Hérodiade (*).

Dans l'incarnation de la farouche et cruelle Hérodiade, M^{me} Adiny, quoique ce rôle d'une tessiture de médium ne convienne pas à sa voix de grande falcon, y remporta un vif succès.

Applaudissements et rappels n'ont pas été ménagés, surtout à M. Renaud, qui a tenu le personnage d'Hérode de façon digne de son immense talent de comédien et de chanteur.

M. Renaud est un véritable artiste: un très grand artiste. Il a été particulièrement acclamé après la passionnante page du second acte, *Vision fugitive*, qu'il a chantée avec infiniment de sentiment, ainsi que dans le grand duo avec Salomé, où son intensité dramatique et sa superbe voix ont fait merveille.

M. Fournets, en Phanuel, a fait amplement valoir son puissant organe dans la magnifique Invocation aux étoiles.

M. Vallier (Vitellius), M^{lle} Billa (une Babylo-nienne) et M. Borie (le Grand Prêtre) complétaient la parfaite interprétation d'*Hérodiade*.

Dans le ballet, toujours supérieurement réglé par M^{me} Adelina Gedda avec une rare maîtrise, M^{lles} De-thul, De Biasi, Grassi et Moretta ont remporté un très vif succès.

Les chœurs, dont la tâche n'était pas facile, s'en sont acquittés de manière à mériter tous les suffrages.

Des applaudissements frénétiques qui firent fête à M. Massenet, une belle part revient à l'orchestre et à son grand chef, M. Léon Jehin, pour l'irréprochable exécution de cette œuvre admirable.

La mise en scène de M. Raoul Gunsbourg, *recordman* des triomphes, avec les décors de MM. Visconti et Poinot, est — nous l'avons dit — on ne peut plus somptueuse.

C'est ce soir, mardi 3 mars, qu'aura lieu la troisième de ces magnifiques représentations d'*Hérodiade*.

Soirées inoubliables pour les assistants et pour les vaillants artistes qu'on va saluer de nouvelles acclamations!

FERNAND PLATY.

(* A la seconde d'*Hérodiade*, M^{me} Deschamps-Jehin, tout à fait rétablie de son indisposition, a repris ce rôle, où elle a fait admirer, une fois de plus, sa voix splendide et sa grande autorité.

F. P.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

Les familles BRUN et CROVETTO informent leurs parents, amis et connaissances qu'une messe anniversaire sera célébrée dans la paroisse Sainte-Dévote, le lundi prochain 9 mars, à 9 h. du matin, en mémoire de leur regrettée fille et petite-fille,

Joséphine BRUN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 Février au 1^{er} Mars 1903

GÈNES, vapeur, *Cobra*, allem., c. Brunswig, passagers.
CANNES, yacht à vap. *Marion*, angl., c. Ruelland, sur lest.
— b. *Marie*, fr., c. Castinelli, sable.
— b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —
— b. *Louise*, fr., c. Garel, —
— b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
GÈNES, br. goél. *Matilde*, ital., c. Nencioni, houille.
TORRE SALINE, cutter *Francesco P.*, De Dominicci, charbon.
CANNES, yacht à yap. *Margarita*, amér., c. Cusing, sur lest.

Départs du 22 Février au 1^{er} Mars

GÈNES, vapeur, *Cobra*, allem., c. Brunswig, passagers.
A LA MER, yacht à vap. *Calanthe*, amér., c. Cublen, sur lest.
— yacht à vap. *Meloria*, ital., c. Vassallo, —
— yacht à vap. *Marion*, angl., c. Ruelland, —
CANNES, b. *Louise*, fr., c. Garel, —
— b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —
— b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
— b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —

AVIS

Par acte sous seing privé en date à Monaco du 27 février 1903, enregistré, MM. Jean VATRICHAN et Jean CALORI, ayant cédé, le premier, à M. Philippe FONTANA, et le second, à M. Michel GAMBA, leur part sociale dans la Société en nom collectif FONTANA, BULGHERONI, VATRICHAN et C^{ie}, ayant son siège à Monaco, villa de Millo, connue sous le nom d'Entreprise Générale des Travaux du Port de Monaco, les créanciers ou autres intéressés sont invités à former leurs oppositions, s'il y a lieu, entre les mains de ladite Société, dans la huitaine, à peine de forclusion.

Monaco, 3 mars 1903.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 5 mars 1903, à 2 heures du soir, dans un magasin sis rue du Rocher n^o 2, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de marchandise et matériel tels que: comptoir, balances, étagères, conserves et pâtes alimentaires, savon, bougies, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION AMIABLE

Le jeudi 12 mars 1903, à 2 heures du soir, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, de la

MAISON ROSTICHER

sise à Monte Carlo, passage Grana, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec jardin, le tout d'une superficie de 459 mètres carrés environ.

Lavoir, eau, gaz, tout-à-l'égout.

Mise à prix: 55,000 francs.

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire.

Imprimerie de Monaco — 1903.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 65 mètres.

Févr. - Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
23	777.9	779.4	778.2	777.8	778.0	13.2	14.8	14.4	14.4	14.0	83	Nord-Est.	Nuageux.		
24	778.0	778.5	778.5	779.2	780.0	13.5	14.7	14.5	14.0	13.4	83	Sud.	Beau.		
25	779.4	778.5	777.0	776.5	776.0	13.2	14.5	14.0	12.8	12.0	73	Ouest.	id.		
26	773.0	772.8	770.1	768.0	767.8	13.5	15.0	14.8	14.5	12.8	73	id.	id.		
27	766.0	766.8	766.0	766.2	766.3	13.5	16.6	14.2	13.8	13.5	75	id.	Nuageux, beau.		
28	766.5	766.4	765.1	764.5	764.0	14.0	15.2	14.8	14.0	13.5	75	Nord-Est.	Nuageux.		
1	762.0	761.4	760.2	760.1	760.5	14.0	15.7	14.8	13.0	12.0	74	Sud-Ouest.	Beau.		
DATES						23	24	25	26	27	28	1			
TEMPÉRATURES						Maxima.	15.0	11.8	14.0	15.2	14.6	15.0	15.8	Pluie tombée: 00mm	
EXTREMES						Minima.	12.5	11.2	11.3	10.5	11.0	12.0	10.5		